

L'Écho Blacarvillais

Bulletin Municipal n° 12 de Saint-Mards-de-Blacarville - Hiver 2022

Édito

Après le COVID en 2020, 2021 et de façon moindre cette année, 2022 est marquée par le début du conflit en Ukraine, qui a de nombreux retentissements sur notre quotidien, notamment économiques et financiers.

L'inflation et les problèmes énergétiques ne sont pas sans bouleverser notre mode de vie. Il faut espérer en 2023 un retour à la paix.

Privés de cérémonie de vœux depuis 2020, je vous donne rendez-vous le 27 janvier pour célébrer ensemble la nouvelle année, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire Didier SWERTVAEGER

Cérémonie des Vœux

Rendez-vous le **Vendredi 27 janvier 2023 à 19 H** à la salle des fêtes communale pour célébrer la nouvelle année et partager un verre de l'amitié.

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie Afin de recevoir ce jour un cadeau de bienvenue pour leur installation dans notre commune.

Nous vous espérons nombreux afin de vous retrouver ou de faire votre connaissance.



Nouveaux Habitants

Vous venez d'arriver dans la commune :

Présentez vous à la Mairie, c'est un excellent moyen pour la commune d'être informée de votre arrivée.

Inscrivez vous sur la liste électorale même s'il n'y a pas d'élections prévues soit directement en mairie ou sur internet

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

Ouverture de l'Épicerie

Du mardi au vendredi 9h-13h et 15h-19h
Le samedi : 9h-13h et 14h30-18h

Produits alimentaires en vrac
Produits cosmétiques et d'entretien
Dépôt de pain - Relais colis
Espace pause café-thé

Bio, Équitables ou Ecocert,



MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 18 DECEMBRE 2022
Place de l'Église
SAINT MARDS DE BLACARVILLE

Animations et ateliers pour les enfants
Visite du Père Noël
Nombreux exposants, Animation musicale
Producteurs locaux
Tombola

Restauration et buvette sur place

**EVENEMENT PROPOSÉ ET ORGANISÉ PAR
L'ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE BLACARVILLAIS**
Renseignements au 06.04.47.12.22 / 06.18.88.28.26

Accueil en Mairie : Lundi : 15h00 à 18h00 - Mercredi : De 11h00 à 14h00 - Jeudi : De 15h00 à 18h00

☎ : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 & 13h30 à 18h00 sauf mercredi et vendredi après midi

02.32.41.19.92 - saint-mards-de-blacarville@wanadoo.fr

Épicerie « L'Eure dans l'bocal »

Vous n'êtes pas sans avoir vu les travaux de l'ex-boucherie Colin route de Quillebeuf inoccupée depuis 11 ans.

Ce local a été racheté et rénové par la commune avec des subventions à hauteur de 60 %, c'est maintenant "L'Eure dans l' bocal" que tient Denis Garoche, habitant de la commune depuis 17 ans.



"L'Eure dans le bocal" est une épicerie écologique de produits proposés en vrac. L'idée est de venir avec son contenant, ou bien d'en acheter un réutilisable à l'épicerie, afin de limiter les emballages jetables .

Vous découvrirez dans cette nouvelle épicerie des produits cosmétiques, d'entretien, alimentaires (légumineuses, céréales, fruits secs, fruits et légumes de saison, farines, épices, thé, café, infusion, vinaigre, huile, vins, jus de fruits...)

que vous pourrez acheter en quantité choisie. Ces produits, en partie certifiés bio, équitables ou Ecocert, sont également pour certains issus de producteurs locaux.

Suivi du dossier Fibre

La rue de la Couture est maintenant entièrement éligible et la rue du Bois Colin est également éligible à l'exception de 2 maisons. Concernant la rue de la Bréhallerie, les nouvelles maisons ne sont toujours pas éligibles car la fibre actuellement en place n'est pas assez importante. Nous avons signalé ce problème à Eure Numérique et la Société Eure Normandie THD en juin 2020. Un nouveau câble doit être passé, mais à ce jour rien n'a été fait malgré tous nos courriels et toutes les réunions.

Renseignement sur l'installation : Eure Normandie THD (Société AXIONE)

Internet : <https://eure-normandie-thd.fr> ou par téléphone : 0 809 54 99 27

Rappel : Eure Numérique et Eure Normandie THD sont 2 établissements distincts.

Seul Eure Numérique THD qui est une filiale de la Société AXIONE est en charge de l'implantation de la fibre

Restauration de la Statue de l'Église

La statue représentant Saint Médard, située dans une niche sur le fronton de l'église communale Saint Thibaut surnommée « le grand pissard » a fait l'objet d'une restauration.

Afin de réparer les outrages du temps,

la commune et l'association « les Amis du Patrimoine Blacarvillais »

ont décidé conjointement de confier les travaux à l'Atelier Legrand de Darnétal, spécialisé dans la restauration des œuvres d'art.

Les travaux d'un montant de 3500 euros ont été financés par moitié par la Mairie et l'association.

Pour la petite histoire, Saint-Mards viendrait de l'évolution phonétique de Saint Médard.



Travaux de l'Église

Depuis peu l'église est fermée au public, d'importants travaux de rénovation sont réalisés conformément aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Concernant l'intérieur de l'église, un traitement anti mэрule va être effectué, un enduit sera réalisé sur les murs et un nouveau carrelage va être posé. La sacristie sera également rénovée. A l'extérieur, aménagement de l'entrée pour l'accessibilité, réparation des contours de chaque vitrail, et réfection des joints de mortier par joints à la chaux.

Les travaux s'achevant au cours du second semestre 2023, l'Église pourra alors être réouverte au public.

Subventions accordées pour les projets en cours

Subventions accordées pour les projets en cours	État	Département	Plan de relance	Communauté de communes	Fonds européens leader	Total
Garage	18 988,14					18 988,14
Défense incendie 1ère tranche	22 518,00	15 000,00				37 518,00
Défense incendie 2ème tranche	14 130,00	14 130,00				28 260,00
Défense incendie 3ème tranche	22 500,00	22 500,00				45 000,00
Raccordement école nouvelle chaufferie	6 478,00	6 300,00				12 778,00
Eglise	48 866,00	40 379,00				89 245,00
Local commercial		38 040,00		14 518,40	100 000,00	152 558,40
Toiture école			41 446,00			41 446,00
Mare			19 680,00			19 680,00
Total	133 480,14	136 349,00	61 126,00	14 518,40	100 000,00	445 473,54

A l'heure des économies d'énergie

Depuis plusieurs mois, au-delà des questions écologiques, il est question de sobriété énergétique pour les particuliers, les collectivités et les entreprises en raison des difficultés d'approvisionnement et de l'augmentation substantielle du gaz, du fioul, de l'électricité, et du bois.

Dès 2009, notre commune a décidé de réduire ses dépenses d'électricité en installant sur les toits de la salle communale et de l'école des panneaux photovoltaïques d'une superficie de 250 m² pour une puissance de 32kW.

En 2009, beaucoup de collectivités hésitaient encore sur la transition énergétique et les choix à faire, c'est ainsi que le tarif de revente de l'électricité produite par notre installation à ENEDIS a pu être négocié dans d'excellentes conditions, tarif qui est moins favorable pour les nouveaux contrats signés actuellement.

La rénovation et l'agrandissement de la salle communale ont été l'occasion de s'interroger sur le mode de chauffage alors existant de ce bâtiment, à savoir le fioul. La commune a fait le choix écologique et économique d'un chauffage innovant avec l'installation d'une chaudière au miscanthus appelé aussi herbe à éléphant, plante méconnue du grand public mais plutôt utilisée dans le secteur agricole. Toutefois cette chaudière est compatible avec d'autres végétaux et bois déchiqueté.

Le miscanthus est récolté annuellement au printemps, ce sont ses tiges qui sont utilisées comme combustible. Il est produit sur notre commune, où vous avez pu admirer ses jolies fleurs mauves : on ne peut imaginer un combustible plus local ! La capacité de cette nouvelle chaudière a permis d'étendre ce chauffage aux écoles.

L'importante augmentation ces derniers mois des tarifs du fioul précédemment utilisé, et du tarif du kW d'électricité, permettent à la commune de rentabiliser son investissement beaucoup plus rapidement que prévu.

Simultanément à l'enfouissement du réseau électrique, la commune a procédé au remplacement de l'éclairage public par des lampadaires LED, permettant ainsi de maintenir l'éclairage public à moindre coût.

A l'heure où beaucoup de collectivités sont inquiètes de la maîtrise de leurs dépenses énergétiques et doivent opérer des choix délicats afin de préserver le budget communal, l'impact des hausses sera moindre pour notre commune.

Pour information, des aides financières peuvent être accordées aux particuliers sous certaines conditions afin de réduire leurs dépenses énergétiques en les accompagnant dans leurs investissements (dispositif MaPrimeRenov').

Les mares communales, une nouvelle espèce recensée

Après la restauration de la mare communale de la rue de Germare l'automne dernier, c'est celle de la rue de la Mare qui a fait cet automne l'objet de travaux d'ampleur : dévégétalisation, apport d'une nouvelle couche d'argile pour l'étanchéifier, puis reconstruction des berges.

Ces travaux effectués à l'aide d'une pelleteuse de grande taille, ont pris soin de préserver l'endroit de la mare où pousse une espèce végétale protégée sur le territoire du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande : le cornifle submergé. Nous avons également profité de la présence de la pelleteuse sur ces travaux pour dévégétaliser à nouveau la mare de Germare, que les typhas (sorte de grands roseaux) avaient totalement recouverte au cours de l'été : ces plantes, bien qu'esthétiques, sont néanmoins indésirables car leur prolifération rapide menace d'assécher la mare.

Enfin, l'aménagement d'une haie entre la mare de Germare et la rue de la Bréhallerie est en cours d'achèvement cet automne. Cette haie, outre sa fonction d'agrément, doit jouer le rôle de « couloir vert » permettant à la petite faune de circuler entre les bois des coteaux de la vallée de la Risle et ceux du cœur de Saint-Mards-de-Blacarville, en passant par la mare de Germare : elle est donc composée uniquement d'essences locales, adaptées à notre climat et convenant aux besoins de la faune.

Les relevés effectués l'an passé sur la mare de Germare ont d'ailleurs révélé la présence de nombreuses espèces d'oiseaux et d'amphibiens, dont le triton crêté, espèce menacée à l'échelle européenne et particulièrement rare sur le territoire du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine (PNR-BSN) Normande.

La présence de ce triton fait de cette mare
« un enjeu de conservation écologique fort »
d'après Madame Marchalot, spécialiste mares et amphibiens au PNR-BSN.



Travaux de voirie

L'achèvement des constructions individuelles situées rue de la Mare et rue de la Couture a donné lieu en 2022 à la réfection de ces deux routes. La commune a demandé à la Communauté de Communes pour 2023 l'inscription de la réfection de la rue de la Bréhallerie au programme de réfection des routes gérées par la CCPAVR.

Association P'tits Blacarvillais

Le 29 octobre, L'APE Les P'tits Blacarvillais a organisé, pour la première fois, un atelier d'halloween afin que les enfants sculptent leur citrouilles. Un réel succès avec 66 inscrits.



L'association espère le même engouement lors des prochains ateliers
Retrouvez toutes les informations et les actions sur la page Facebook @APE LES P'TITS BLACARVILLAIS

Voici le moment du bilan pour le comité des fêtes de St Mards.

« St Mards en fête » a pu mettre le dynamisme et la bonne humeur de son équipe au profit de deux évènements cette année.

La première **foire à tout** fut un succès avec ses 40 exposants et la vente de ses frites/saucisses. Malheureusement le temps normand est venu s'en mêler !

La **soirée Beaujolais** a réuni près de 95 convives venus passer un moment festif entre voisins ou amis du village. Les pas de danse se sont enchaînés sur la piste jusqu'à 2h du matin.

Une assemblée générale aura lieu au mois de janvier et toute personne voulant participer un peu ou beaucoup au fonctionnement du comité est la bienvenue !

Il y a déjà deux évènements en préparation : une **soirée Saint Patrick** en mars et la fête **de la Saint Médard** en juin. Nous vous préparons d'autres surprises pour l'année 2023 !

Plus nombreux nous serons, meilleurs seront les évènements organisés pour notre village. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre. Contact : saintmardsenfete@gmail.com



Repas des aînés

Le 16 octobre, 70 personnes avaient répondu favorablement à l'invitation de la mairie pour partager ce moment de convivialité en se retrouvant et en dégustant le repas préparé par le **restaurant/traiteur « Au rendez vous d'chasse »** de La Londe.

Comme le veut la tradition, des paniers gourmands ont été offerts à Madame Aubrée et Monsieur Prieur, doyens de l'assemblée présents ce jour. L'**animation musicale** assurée par Joffrey Gilard a permis aux participants de s'adonner aux plaisirs de la danse.

Noël à l'École

Cette année encore, les enfants de l'École Maxime Marchand se feront un plaisir de **décorer les sapins de Noël** installés près de la Mairie et de l'École.

Le Père Noël comme chaque année distribuera les **cadeaux de Noël** à tous les enfants de l'école et un **gouter** sera servi dans la salle des fêtes.

Retour sur l'escapade nature à vélo

L'été dernier, notre commune s'associait au PNR-BSN pour proposer aux 13-17 ans une **colonie de vacances dans les boucles de la seine**.

Un bilan positif après la participation d'un jeune de notre commune : « de nouvelles connaissances, des activités enrichissantes et une découverte autrement de notre région ».

Renforcement des mesures de biodiversité

POUR LUTTER CONTRE L'**INFLUENZA AVIAIRE** (Grippe Aviaire) dans les basses-cours.

Par arrêté du 8 novembre 2022, le risque épizootique a été réhaussé au niveau « élevé » **sur l'ensemble du territoire métropolitain**.

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou d'autres oiseaux captifs destinés à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- **Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.**
- **Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.**
- **Protéger les zones d'abreuvement et de nourriture.**
- **Nettoyer régulièrement vos bâtiments et votre matériel**
- **Interdiction de transporter ou de lâcher du gibier.**



Suite à 2 cas détectés dans l'Eure, (Notre-Dame-du-Hamel et Aviron),
Notre commune fait partie des 201 communes où une vigilance particulière est nécessaire.

Editeur : MAIRIE 1 place de la Mairie 27500 SAINT-MARDS-DE-BLACARVILLE

Directeur de la publication : Didier Swertvaeger

Rédaction : Brigitte Maillard - Blandine Guerlet - Amélie Jeammet - Sophie Juin - Jean-Pierre Prouin

Impression : 500 exemplaires - Imprimeur Talesca Pont Audemer - Diffusion gratuite - Ne pas jeter sur la voie publique